

Switzerland-Winterthur: Engineering services

OJ S 167/2014 02/09/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthur

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthur

Postal code: 8404

Country: Switzerland

Contact person: Offre: inspection principale EES 2015

E-mail: beschaffung.winterthur@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), Division Infrastructure routière, Filiale de Winterthur

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=834127

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes (OFROU), Division Infrastructure routière, Filiale de Winterthur

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthur

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: Inspection principale EES 2015 – Ne pas ouvrir – dossier d'offre

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Inspection principale des équipements d'exploitation et de sécurité en 2015, relevé de l'état et mutations de l'inventaire.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Suisse

OFROU Filiale de Winterthour / périmètre du projet canton de Zurich et Schwyz / siège du soumissionnaire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'appel d'offres comprend les prestations liées à l'inspection principale des équipements d'exploitation et de sécurité (EES) dans le domaine du relevé de l'état et des mutations de l'inventaire. La partie des tests de tunnel intégraux avec contrôles des fonctions en interconnexion ne fait pas partie intégrante du présent appel d'offres. Les travaux dans les tunnels seront effectués de nuit. L'inspection principale est composée des prestations suivantes:

Relevé avec inspection des installations avec contrôles visuels et électriques selon l'OIBT 724.27 (non accrédité), examen et évaluation des résultats des contrôles annuels de l'unité territoriale, 1ère interview avec l'unité territoriale, recensement des expériences d'exploitation et constatations des contrôles électriques accrédités.

Établissement de l'inventaire avec mutation et saisie de l'inventaire des installations, examen des jeux de données existants dans l'application métier BSAS, complément des métadonnées au niveau des agrégats.

Comparaison avec les projets OFROU en cours et d'autres relevés de l'état de l'OFROU.

Évaluation, constations et définition de mesures.

2e interview avec l'unité territoriale une fois le relevé de l'état effectué pour harmoniser les constations faites dans le cadre de l'inspection principale.

Tri: tri des constatations par objet en mesures PKM (mesure minimale libre d'élaboration du projet), EM et EP. Le tri supérieur au niveau des objets des mesures PKM, EM et EP est effectué par un tiers.

Les équipements d'exploitation et de sécurité comprennent les installations suivantes. La sous-division en installations, parties d'installations et agrégats est définie dans le système suisse d'identification des installations (AKS-CH).

Alimentation énergétique.

Éclairage.

Ventilation.

Signalisation.

Installations de surveillance.

Communication et technique de commande.

Installations câblées.

Installations périphériques.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 19.1.2015. Completion 30.9.2015

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1 référence de l'entreprise.

CQ2: aptitude économique / financière.

CQ3: référence de la personne clé.

CQ4: disponibilité des personnes clés.

CQ5: part représentée par les prestations des sous-traitants.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

Ad CQ1, aptitude technique:

Pour le soumissionnaire: 1 projet de référence sur routes nationales sans interruption du trafic de complexité comparable et relevant de la même spécialité avec les informations afférentes (période, volume d'investissement comparable, travaux exécutés comparables, volume d'honoraires comparable, contact habilité à donner des références [donneur d'ordres de référence]).

Ad CQ2, aptitude économique / financière:

Pour le soumissionnaire: chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > deux fois le chiffre d'affaires annuel du mandat.

Justificatifs que le soumissionnaire doit fournir au pouvoir adjudicateur à sa demande après la soumission de l'offre:

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites (pas moins de trois mois),
- extrait récent de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
- attestation récente SUVA / AFC,
- attestation d'assurance valable du soumissionnaire ou de la communauté de planificateurs concernant l'assurance en responsabilité civile de l'entreprise.

CQ3, expérience de la personne clé:

Pour le chef de projet du soumissionnaire: 1 projet de référence au même poste ou à un poste de suppléant de complexité comparable et relevant de la même spécialité avec les informations afférentes (période, volume d'investissement comparable, travaux exécutés comparables, volume d'honoraires comparable, contact habilité à donner des références [donneur d'ordres de référence]).

Ad CQ4, disponibilité des personnes clés:

Pour le chef de projet, responsable global relevé de l'état et responsable global Inventaire du soumissionnaire: preuve que la disponibilité est supérieure à la disponibilité requise pendant la durée du projet. Énumération et présentation détaillées de la charge de travail (en temps) dans le cadre des autres projets.

Ad CQ5, part représentée par les prestations des sous-traitants.

Preuve qu'au maximum 50 % des prestations sont effectuées par des sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. CA1: personnes cle: qualification par rapport aux exigences du projet; avec la division suivante:
2. Chef de projet
3. Responsable global relevé de l'État
4. Responsable global inventaire selon AKS-CH conformément à la directive de l'OFROU (système suisse d'identification des installations, édition 2009 ou 2014)
5. Contrôleur électricien OIBT 734.27
6. CA2: analyse des tâches et proposition d'approche, concept de GESTION DE LA qualité / analyse des risques; avec la sous-division suivante:
7. Qualité et intégralité de l'analyse des tâches imposées
8. Qualité et intégralité du calendrier
9. Concept de gestion de la qualité
10. CA3: prix
11. .
12. Évaluation du prix
13. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre deux
14. L'évaluation est linéaire (arrondi à deux points après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix
15. Notation des autres critères de qualité
16. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
17. 0 = évaluation impossible; aucune information
18. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes
19. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet
20. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
21. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; très bonne qualité
22. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
23. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération
24. Total des points : somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal : 5 x 100 = 500)

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080092

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.10.2014

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées;
2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués;
3. L'ouverture des offres n'est pas publique;
4. Exclusion, préimplication: l'entreprise Bachofner & Partner AG, 8906 Bonstetten, est exclue de la participation à la présente procédure.
5. Préimplication: les entreprises suivantes en tant que sociétés mandatées pour l'élaboration des bases peuvent participer à cette procédure de mise en concurrence. Les réalisations pertinentes élaborées par les entreprises seront jointes à l'appel d'offres: AWK Group SA, Hefti Hess Martignoni AG, Bürgin + Keller AG, Amstein + Waltherth Progress SA, ASE GmbH, Boling AG, Martin Meyer AG.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en

deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: dans tous les cas, la variante officielle déposée doit être complète. Les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «ne pas ouvrir – dossier d'offre» bien en évidence. Remise en mains propres : En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00 - 12:00 et 13:00 - 17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 29.8.2014, doc. 834127.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 18.9.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.8.2014